

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le 28 octobre 2022,*

Le député Yannick Neuder saisit le Préfet de l'Isère à propos de la situation difficile des agriculteurs irrigants et leurs inquiétudes face à l'envolée des prix de l'énergie.

Le député a en effet reçu aujourd'hui l'Association Départementale des Irrigants de l'Isère qui l'a alerté sur l'impact de l'augmentation des prix de l'électricité sur leur activité. Ce coût de fonctionnement constitue une menace pour la pérennité de leur activité, indispensable au tissu économique et agricole du territoire.

L'augmentation des prix de l'électricité depuis le début de l'année 2022, et ce, au-delà des prix fixes des volumes garantis par le dispositif de l'ARENH, met en danger les irrigants avec des tarifs incompatibles avec l'exploitation des structures d'irrigation. Celui-ci représente aujourd'hui autour de 0,40€/m<sup>3</sup> qui peut s'élever jusqu'à 0,48€/m<sup>3</sup> contre 0,02m<sup>3</sup> avant la crise. C'est un bond sans précédent.

Il a donc interpellé le Préfet de l'Isère face à une situation qui ne semble pas trouver l'écho des pouvoirs publics pour que l'Etat puisse prendre en compte l'explosion de ces coûts de fonctionnement.

Le député déclare : *« Cette situation qui ne semble trouver un écho suffisant, représente un risque majeur pour le monde agricole, c'est la mort des irrigants mais aussi de tous les exploitants et emplois indirects sur notre territoire ! Quand l'exécutif entend refaire de notre pays une nation souveraine sur le plan agricole, il faut le prouver d'abord en répondant à l'urgence quand les piliers de l'agriculture sont menacés. Les irrigants en sont le maillon essentiel. »*

*Saisine du Préfet jointe à ce communiqué.*